



Les retombées de la pénurie de personnels et de moyens au CNRS ?

Depuis de longues années, de nombreux laboratoires traversent des crises sans précédent. Leurs personnels sont trop souvent en surcharge de travail ou remplacés par des emplois précaires, amenés à absorber les tâches de collègues absents, contraints eux-mêmes à prendre des congés maladie et déclenchant une spirale de démotivation, de désorganisation du travail lui-même. Dans ce contexte l'absence prolongée d'un agent peut entraîner des répercussions néfastes pour tous les collègues de son unité, a fortiori si celui-ci occupait des fonctions-clé nécessitant des compétences que l'on ne peut pas simplement acquérir sur le terrain. A l'aune de l'excellence, érigée en pré-requis incontournable de l'innovation, on ne peut pas se contenter de placer ou déplacer sur un poste un agent qui n'aurait pas les acquis nécessaires pour assumer ses nouvelles fonctions. C'est l'envoyer droit dans le mur, lui et tout son environnement de travail.

C'est pourtant la difficile situation que nous connaissons vu la crise que traverse aujourd'hui l'IGMM (Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier) et pour s'entendre dire en AG des personnels par un dirigeant d'institut que leur situation ne pourra évoluer au mieux qu'à la fin de cette année 2017. Comment gérer des personnels avec une telle pénurie de postes ? Qui va gérer la désespérance de tous ces collègues à qui on demande toujours plus d'efforts ?

Dans le cas de cette unité, c'est toute l'équipe administrative qui est mise en difficulté, lorsqu'elle doit gérer ce mille-feuilles réglementaire d'un institut aux multi-tutelles et nombreux partenariats industriels, sans oublier les diktats des marchés. Sous la pression de scientifiques eux-mêmes soumis à des évaluations drastiques, des courses aux financements qui n'arrivent qu'au compte-gouttes, une équipe craque. A qui la responsabilité ?

Il ne s'agit pas de se renvoyer la faute d'un service à l'autre, d'une équipe à l'autre, c'est trop facile ! Nous disons, nous SNTRS-CGT, que tous ces excès génèrent des risques socio-organisationnels, ces risques que les partisans du "*new management*" dénomment RPS. Tromperie : les risques psycho-sociaux renvoient la responsabilité des dysfonctionnements sur le salarié (son *psyché* serait malade!) mais c'est l'organisation du travail qui est malade. Il ne faut pas se tromper de combat.

Dans tous les laboratoires, des personnels scientifiques sont obligés d'assumer des responsabilités administratives par manque de professionnels à ces fonctions support – qui supportent beaucoup effectivement – mais qui a alourdi les tâches administratives ? Qui est responsable de la bonne santé physique et mentale de ses agents ? Votre employeur ! Et il a obligation de résultats.

Nous avons passé des concours pour faire de la recherche ou y participer et pour en être fiers, pas pour aller glaner quelque médaille mais parce que notre travail a du sens. Nous aimons notre travail, nous aimons le travail bien fait.

Ne nous laissons pas voler notre outil de travail par des règlements absurdes, des systèmes de primes telles le RIFSEEP qui vont renforcer les inégalités au fil des ans, accroître la concurrence entre collègues.

Nous réclamons encore et encore des postes de titulaires et non des postes de précaires car ceux-ci ne pourront jamais assumer leurs missions comme le feraient des titulaires, non parce qu'ils manqueraient de compétences mais bien parce qu'on ne leur laisse pas le temps d'acquérir celles nécessaires au bon fonctionnement des unités.

Les emplois précaires sont trop souvent la variable d'ajustement du manque d'emplois statutaires et cela génère chez ces collègues : incertitude, incompréhension, malaises et décalages par rapport aux personnels statutaires et parfois des situations plus dramatiques comme celles qui déstabilisent toute une unité.

Nous vous proposons de nous faire remonter tous les besoins en postes pérennes que vous jugez nécessaires dans vos laboratoires, de manière concrète lors d'une heure d'informations syndicales, pour qu'ensemble nous soyons plus forts et puissions décider avec vous des actions à mener. On ne peut pas attendre que ce soit toujours les mêmes qui décident !

Le SNTRS-CGT sera toujours présent aux côtés des agents pour défendre leurs droits, leur statut de fonctionnaire du service public et leur dignité.

**Heure d'informations syndicales le vendredi 28 avril
à 13 h dans l'amphi du campus CNRS**